



Edingensesteenweg 196  
1500 Halle, Belgium

Halle, le 30 août 2019

Dans le cadre de la loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques d'achat, le Conseil d'administration a reçu la notification suivante en date du 29 août 2019 de la part de KORYS S.A.



Etablissements Fr. Colruyt S.A.  
Att. Conseil d'Administration  
Edingensesteenweg 196  
1500 HALLE

Halle, le 29 août 2019

Concerne: *Communication d'un accord d'action de concert en vertu de l'art. 74 de la Loi du 1<sup>er</sup> avril 2007- Actualisation.*

Messieurs,

En application de l'article 74 § 7 et § 8 de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (la "Loi"), nous vous avons communiqué le 18/02/2008 qu'au 1er septembre 2007, plusieurs parties agissant de concert détenaient conjointement plus de 30 % des titres avec droit de vote émis par la S.A. Etablissements Fr. Colruyt (la "Société").

Veuillez trouver ci-après une actualisation au 29/08/2019 des différentes participations conformément à l'article 74 § 8 de la loi précitée.

La présente notification vous est envoyée au nom et pour compte de toutes les parties agissant de concert.

Les parties concernées par l'action de concert et leur participation respective sont les suivantes:

Parties concernées	Situation au 29/08/2018	Situation au 29/08/2019
Korys S.A.	68.773.546	<b>68.800.459</b>
Korys Investments S.A.	0	<b>1.435.520</b>
Sofina S.A.	7.780.000	<b>4.450.115</b>
Etablissements Fr. Colruyt S.A.	12.721.214	<b>432.080</b>
Korys Business Services I S.A.	1.000	<b>1.000</b>
Korys Business Services II S.A.	1.000	<b>1.000</b>
Korys Business Services III S.A.	1.000	<b>1.000</b>
La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura	149.005	<b>147.755</b>
Impact Capital S.A.	90.000	<b>90.000</b>
Des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3% des titres avec droit de vote de la société)	9.067.394	<b>8.930.956</b>
<b>Total</b>	<b>98.584.159</b>	<b>84.289.885</b>

La S.A. Etablissements Fr. Colruyt est réputée agir de concert en application de l'article 3 §2 de la Loi.

Le nombre d'actions concernées par l'action de concert s'élève donc à 84.289.885, soit 61,06 % des actions émises de la Société au 29 août 2019 (138.052.090).

Chaîne des entreprises contrôlées :

- La S.A. Korys est contrôlée par Stichting Administratiekantoer Cozin.
- La S.A. Ets Fr. Colruyt est contrôlée par la S.A. Korys.
- La S.A. Korys Investments est contrôlée par la S.A. Korys.
- Les S.A. Korys Business Services I, S.A. Korys Business Services II et S.A. Korys Business Services III sont contrôlées par S.A. Korys.
- Stiftung Pro Creatura, fondation de droit suisse et la S.A. Impact Capital sont contrôlées par des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3 % des titres avec droit de vote de la société).
- La S.A. Sofina est contrôlée par les sociétés du consortium composé de la S.A. Union Financière Boël, de la S.A. Société de Participations Industrielles et de la S.A. Mobilière et Immobilière du Centre.

Toutes les informations mentionnées dans cette lettre concernent la situation au 29 août 2018.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Les parties à l'accord d'action de concert:

la S.A. KORYS, également au nom des parties à l'action de concert



Jef Colruyt,  
Président du Conseil d'Administration